

**DECRET N° 2012-175 DU 18 JUIN 2012**

portant ratification de l'accord de prêt signé le 02 décembre 2011 à Tunis, entre la République du Bénin et le Fonds Africain de Développement (FAD) dans le cadre du financement partiel du projet de réhabilitation de la route Lomé - Cotonou et de facilitation du transport sur le corridor Abidjan-Lagos-Phase 1.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2012-23 du 25 mai 2012 portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé le 02 décembre 2011 à Tunis, entre la République du Bénin et le Fonds Africain de Développement (FAD) dans le cadre du financement partiel du projet de réhabilitation de la route Lomé - Cotonou et de facilitation du transport sur le corridor Abidjan-Lagos-Phase 1 ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est ratifié l'accord de prêt d'un montant de trente-huit millions huit cent soixante dix mille (38.870.000) unités de compte, soit environ vingt-sept milliards huit cent dix millions (27.810.000.000) de francs CFA, signé le 02 décembre 2011 à Tunis, entre la République du Bénin et le Fonds Africain de Développement (FAD) dans le cadre du financement partiel du projet de réhabilitation de la Route Lomé-Cotonou et de facilitation du transport sur le corridor Abidjan-Lagos-Phase1.

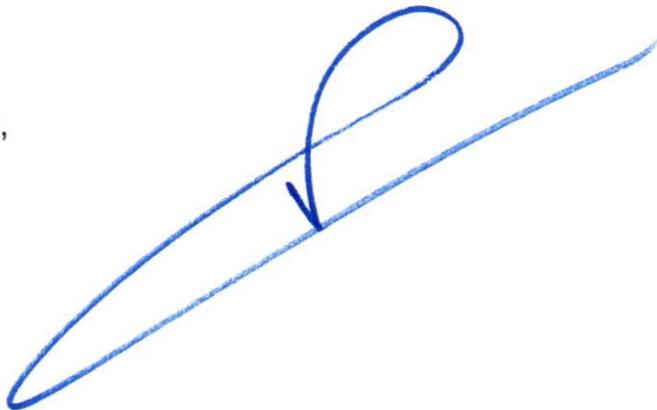
*Handwritten signature*

*Handwritten signature*

**Article 2 :** Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 juin 2012

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Dr Boni YAYI.-**

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action  
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,  
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



**Pascal Irénée KOUPAKI.-**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,

Le Ministre des Travaux Publics  
et des transports,



**Jonas GBIAN.-**



**Lambert KOTY.-**

**AMPLIATIONS :** PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 PM/CCAGEPPDDS 4 MEF4 MTPT4 AUTRES  
MINISTERES 24- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-CSN-IGAA  
3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JO 1.-

